



Communiqué de presse

Le 19 décembre 2017

L'Autorité de la concurrence autorise sous réserve d'engagements l'acquisition du groupe Bricorama par la société ITM Équipement de la Maison (Bricomarché, Brico Cash)

Par une décision en date du 18 décembre 2017, l'Autorité de la concurrence a autorisé le rachat de Bricorama France SAS, Bricorama Méditerranée SL et Bricorama Asia Ltd par ITM Équipement de la maison, sous réserve d'engagements de la cession de 5 points de vente et de la résiliation d'un contrat de franchise.

Bricorama SA et le Groupement Les Mousquetaires, maison mère de l'acquéreur, anticipent désormais une date de réalisation de l'opération dans le courant du mois de janvier 2018.

Contacts presse :

Bricorama : Christian Roubaud – christian.roubaud@bricorama.fr - 01.77.61.55.09

Groupement Les Mousquetaires : C. Rabilloud - charlotte@source-rp.com - 01.53.53.36.86 ou A. Perthuis – anne@source-rp.com - 01.53.53.36.87